



ATTESTATION DE CONFORMITÉ



Le Comité de Contrôle de l'Association Demain la Terre atteste que :

..... SARL Ferme de la Motte

respecte les exigences définies pour l'obtention du label Demain la Terre.
Les conditions de production sont conformes à celles décrites dans
le Référentiel de l'Association, selon le périmètre suivant :

..... oignon, échalote, échalion, ail

L'audit effectué par un organisme
de contrôle et de certification indépendant a été réalisé le
09 / 02 / 2021....

Attestation valable du 07 / 04 / 2021..... au 31 / 12 / 2021....

Numéro d'attestation DLT-FM-Fr-2020

Fait à L'Isle Jourdain, le 07 / 04 / 2021.....

Pour l'Association Demain la Terre,
le Président

 Pour le Comité de Contrôle,
le Président